

Image not found or type unknown



Pause déjeuner vétérinaire itinérant

Par **Ocsibur**, le **01/11/2009** à **16:27**

Bonjour,rrrnJe suis vétérinaire salarié et travaille en itinérant (je me déplace toute la journée chez mes clients, nous n'avons pas de cabinet). Mes journées de travail sont longues (9H - 20H au mieux). Je n'ai jamais le temps de déjeuner le midi. La convention collective prévoit une heure de pause déjeuner rémunérée par jour (car il nous est impossible de rentrer chez nous). En 3 ans de travail, je n'en ai pas prise une seule. Ca fait presque 600 H qui ne m'ont pas été rémunérées. Que puis je faire? merci